

<p>Nom et coordonnées de l'école Maternelle Les Lutins</p> <p>Commune : LE BARP</p>	<p>PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE DEUXIÈME TRIMESTRE</p> <p>Date : Jeudi 25 février 2021</p>
---	---

### Présents

Présidente (directrice d'école) : Mme F. Mosbach Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Lalanne, excusée.

Equipe enseignante	Le maire ou son représentant	Représentants parents d'élèves	DDEN
Mmes Mosbach, Petit	M. Prémont (élu Patrimoine, cadre de vie)	Mme Herriau (Paradis-col'eyre)	Pas de DDEN nommé
Mmes Micaud, Roissé <i>Excusées en raison du nombre limité de participants.</i>	Mme Valero (élue petite enfance)	Mr Raynaud (FCPE)	

### *Début du conseil d'école : 18h*

- **Rentrée 2021**

Mme Mosbach rappelle que les inscriptions se déroulent en 2 temps : une inscription en Mairie suivie d'une admission à l'école. Les inscriptions en Mairie s'effectuent cette année entre le 3 et le 15/02. Une affiche à l'entrée de l'école en rappelle les modalités. Les parents d'élèves de GS doivent également effectuer cette démarche pour l'entrée au CP.

Les chiffres provisoires pour la rentrée 2021 sont les suivants :

- 48 PS prévus dont 31 confirmés et 8 nouveaux arrivants soit 39. Sur les 17 enfants qui étaient attendus, il y a eu 2 demandes de dérogation. Les 15 familles qui ne se sont pas encore manifestées vont être contactées par la mairie.

- 31 MS

- 39 GS

Ce qui fait un total de 118 enfants. Une ouverture de classe est prévue. L'effectif moyen par classe sera donc de 23,5 enfants.

En accord avec les directives institutionnelles d'allègement des GS à 24 élèves/classe, la répartition prévisionnelle serait la suivante :

- 2 classes de PS de 23 et 24 élèves

- 1 classe de MS de 24 élèves

- 1 classe de GS de 23 élèves

- 1 classe de 7 MS + 16 GS

Mr Raynaud indique que certains parents n'auraient pas encore eu l'information concernant l'inscription des PS. Mme Mosbach rappelle que ces données constituent une base susceptible d'évoluer à chaque instant jusqu'à la rentrée.

### **PARCOURS DE L'ÉLÈVE :**

#### **1) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève**

- **APC**

L'aide pédagogique complémentaire proposée aux enfants en difficulté se déroule les lundis et jeudis de 16h00 à 16h45 pour des groupes de 3 ou 4 enfants. Menée par les enseignantes, cette aide est recentrée cette année sur la maîtrise de la langue conformément aux prérogatives ministérielles.

Mme Mosbach précise que les APC ne se substituent pas aux soins dont peuvent avoir besoin les enfants.

- **RASED:**

Le RASED est constitué d'une psychologue scolaire Mme Lacam Vigouroux. Elles intervient sur Marcheprime et Le Barp, en observation des enfants à la demande de l'enseignant (dans ce cas, cette observation n'est pas soumise à l'accord des parents), équipe éducative, et équipe de suivi de scolarisation. Les familles ont la possibilité de la contacter.

Le poste de Maître G (enseignante spécialisée à dominante relationnelle) n'est pas pourvu cette année, la personne titulaire du poste ayant demandé une disponibilité. Mme Herriau (Paradisscol'eyre) demande s'il en sera de même l'an prochain. Mme Mosbach répond que le mouvement d'attribution des postes n'est pas encore fini.

Question de Paradisscol'eyre : Les parents peuvent ils avoir connaissance des évaluations ?

Tous les élèves ont passé des évaluations internes avant les vacances de février. Les carnets de réussite et les évaluations ont été donnés aux MS et GS. Ces carnets qui valorisent les acquis des élèves sont portés à la connaissance des familles en février et juin pour les MS et GS et seulement en juin pour les PS.

Mme Mosbach signale que les familles peuvent solliciter un rendez-vous auprès de l'enseignante pour un complément d'information, et inversement. Ces rencontres ne seront pas automatiques.

## **PROJETS ET VIE DE L'ECOLE :**

### **1) Projet de classe**

- **Animation Kapla**

Une société bordelaise est venue à l'école. En suivant les indications des 2 animateurs, tous les niveaux de classe ont réalisé des constructions (girafe, tours, ponts...) qui se sont imbriquées les unes dans les autres afin de constituer un paysage final occupant entièrement la salle de motricité. Cette animation s'est déroulée sur la matinée et les photos attestant de la coopération et de la créativité des enfants sont visibles dans leurs cahiers.

Le bilan de cette animation étant très positif, l'équipe enseignante souhaite la reconduire l'an prochain.

- **Mini-concert**

En raison du contexte sanitaire, l'équipe enseignante a opté pour l'achat de liens permettant de visionner les mini-concerts à défaut de se rendre sur place. Les élèves pourront visionner le « Carnaval des animaux » en mai et « Le Petit Chaperon rouge » en juin, un nombre illimité de fois sur une période de 3 semaines.

Mme Mosbach indique qu'un visionnage est possible bien que très compliqué. L'école ne possède pas internet dans les classes. La seule possibilité de visionner les concerts est une projection en petite salle de jeu sur le mur blanc en raccordant un projecteur au modem du bureau de direction par câbles.

Mr Prémont propose de se renseigner pour un prêt de matériel afin d'optimiser les conditions du visionnage.

- **Spectacle « Musique des hommes »**

Une troupe viendra jouer prochainement (la date est à confirmer par la troupe) son spectacle « La musique des hommes » dans l'enceinte des Lutins. Ce spectacle sera présenté aux élèves de Maternelle et de l'élémentaire Michel Ballion dans le plus grand respect du protocole sanitaire.

- **Projets collaboratifs avec APS message clair**

Ce projet commun à toutes les écoles de la commune est à l'initiative de 2 animateurs de l'APS. L'objectif en maternelle est de coopérer pour apprendre à identifier, écouter et exprimer ses émotions et sentiments. Le public visé se compose uniquement de GS.

Bilan : les objectifs ont été atteints, les enfants se sont livrés sur leur ressenti, leurs émotions, ils ont gagné en confiance et les échanges avec les adultes ont été fructueux. Une réserve est à noter sur le temps de séance (45 mn) qui est un peu long (30 mn suffisent). A contrario, le temps de bilan entre animateurs et enseignantes devrait être rallongé.

Mme Mosbach demande aux élus de maintenir les mêmes animateurs pour une meilleure cohésion et peaufinage du projet qui doit être reconduit l'année prochaine.

D'autres projets collaboratifs avec l'APS sont à l'étude et en attente de validation par les services de la mairie pour la partie la concernant. Il s'agit de :

- une journée déguisée qui aura lieu le vendredi 5/03. Enfants, animateurs, ATSEM et enseignants se réuniront dans la cour pour partager un moment d'échange et de convivialité en musique. Les parents sont invités à participer en déguisant les enfants et en faisant quelques crêpes déjà pliées afin de faciliter leur distribution.

Mme Mosbach précise que les enfants seront réunis dans leur espace réservé dans la cour comme lors des récréations (1 espace balisé par classe afin de respecter le non-brassage des élèves).

- un projet défi sport qui serait un projet GS inter-école. En raison du protocole sanitaire et sans évolution de ce dernier, il n'y aurait pas de rencontre mais des mises en commun des résultats.

- **Kermesse**

En raison du contexte sanitaire, a priori la fête de fin d'année sur le temps scolaire prévue fin mai (danses des enfants, jeux dans la cour tenus par les parents) ne pourra pas avoir lieu. Les animateurs et enseignantes proposent de la remplacer par une fête de fin d'année interne (sans parents).

## **2) Projet d'école.**

Le bilan du Projet d'Ecole 2016/2020 (Fluidité des parcours de l'élève) a été dressé.

Les points positifs ont été : une équipe pédagogique stable qui permet une harmonisation de ses pratiques et de ses outils pédagogiques, ainsi que la création d'un carnet de réussite valorisant les acquis des élèves de la PS à la GS (cycle 1).

Mr Raynaud (FCPE) demande si la mallette pédagogique (action mise en place dans le cadre de la liaison inter-cycles et visant à porter au CP des outils ou travaux de GS) sera reconduite car elle a été très appréciée des enfants de cycle 2. Mme Mosbach lui répond qu'elle peut faire partie des actions mises en place lors des échanges inter-cycles.

Le nouveau projet 2021-2024 est en cours d'élaboration. Il sera axé sur apprentissages fondamentaux (français).

## **3) Liaison GS/CP**

Les enseignantes de GS et de CP se rencontreront jeudi 04/03/21 afin d'évoquer les résultats des évaluations nationales et la continuité inter-cycles. La réflexion des enseignantes des 2 cycles portera également sur les modalités des futurs échanges GS/CP dans le respect du protocole sanitaire. L'idée d'un pique-nique à Ballion est évoquée.

## **4) Photo de classe**

La photo de groupe est prévue très prochainement. La date n'est pas communiquée aux familles car elle est arrêtée au dernier moment pour cadrer au mieux avec les conditions météorologiques (prise en extérieur) et l'effectif d'enfants présents. Cette année, elle a été reportée 2 fois.

## **5) Actions des associations de parents d'élèves**

L'association Paradisscol'eyre organise depuis l'an dernier une vente de chocolats aux familles avant les vacances de Noël et fait don à l'école des bénéfices. Ce don est ensuite utilisé pour financer un projet de l'école. L'OCCE, organisme qui gère la coopérative scolaire des Lutins rappelle que ce genre d'action est illégal car les profits générés sont de l'ordre du privé. Par respect du principe de neutralité commerciale de l'école, cette action ne pourra plus avoir lieu.

Mme Mosbach en informe les associations et les invite à réfléchir à d'autres actions à mettre en place.

Beaucoup de livres n'étant pas couverts par manque de temps du personnel, les associations de parents d'élèves se proposent d'en informer les familles pour appel à candidature. Les volontaires sont invités à se rapprocher des enseignantes. Mr Prémont (mairie) signale que les habitants de la commune peuvent aussi être intéressés par cette action bénévole.

## **6) Comité de jumelage Le Barp/Brechen**

Mme Valero (mairie) présente la mise en place d'un comité de jumelage entre la ville de Le Barp et celle de Brechen en Allemagne (région de Francfort). Les 2 villes sont de taille et de structure identiques et la région Nouvelle Aquitaine entretient également un partenariat avec celle de la Hesse en Allemagne. Cette initiative récente de la mairie a pour objectif une ouverture culturelle à toutes les générations de barpais par le biais de diverses formes.

## **FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE :**

- **Sécurité**

Dans le cadre du PPMS, un exercice confinement risques majeurs a été réalisé le 27/11/21 (confinement cantine suite à événement climatique). Mme Mosbach lit le bilan : exercice programmé, effectué en 2min49, signal audible par tous, sources d'énergie (fictivement) coupées, visiteurs (infirmière PMI) pris en charge.

Le 2ème exercice incendie (inopiné) a eu lieu le vendredi 05/02/21 en présence du préventeur mairie PPMS Mme Harriet. Les enfants et personnel ont évacué dans le calme en 3'11'', temps nécessaire à Mme Mosbach pour vérifier l'évacuation totale des locaux comme le prévoit l'actuel protocole.

Mme Mosbach demande la révision de ce protocole qui n'est pas satisfaisant. A ce sujet, elle doit rencontrer Mr Bardet (élu mairie en charge de la sécurité) vendredi 26/02 afin de lui soumettre ses réserves, ses questions et d'établir en collaboration avec les pompiers le rôle de chacun.

- **Sécurité aux abords de l'école**

Mme Herriau (Paradiscol'eyre) signale que le trottoir qui longe l'école, rue Jappeloup, est très abîmé. Les flaques qui s'y forment les jours de pluie sont problématiques pour le passage des familles qui ne peuvent déborder sur la chaussée (arrêt de bus). Cette année (mesures protocolaires obligent), ce trottoir est utilisé par les 3/4 des familles pour rejoindre les classes 2,3 et 4 qui ont leur propre entrée rue Jappeloup et rue de la forêt.

Mr Prémont va se renseigner pour voir si une réfection est envisageable, et souligne que les revêtements calcaires ont souffert des fortes intempéries récentes.

- **Fonctionnement du site carte +**

Suite à une demande des parents d'élèves élus, Mme Valero précise que les historiques de facturation au-delà de 2 mois sont disponibles sur simple demande au service scolarité de la mairie. Elle explique également que les mises à jour du site engendrent ponctuellement des dysfonctionnements qui ne touchent que quelques familles. Le prestataire du site en est informé.

Enfin, les familles souhaitent une augmentation du délai d'inscription. Mme Valero explique que ce délai ne peut être modifié, il est nécessaire pour avoir assez de visibilité pour le nombre de repas et la gestion du personnel d'animation.

Suite à des erreurs de pointage, Mr Raynaud (FCPE) souhaiterait revenir au système de cartes à badger qui avait cours il y a quelques années pour la garderie.

- **Protocole sanitaire**

Le non-brassage des classes est respecté sur le temps scolaire (entrée/sortie et toilettes attitrées, espaces balisés dans la cour). La restauration se fait en 2 services dans le respect du protocole sans dépassement de l'amplitude horaire sur le temps scolaire. Les élèves rejoignent ensuite la partie de la cour qui leur a été attribuée pour la journée.

Mme Mosbach informe qu'un rappel concernant le protocole en cas de symptômes Covid chez un élève est diffusé dans le cahier de liaison ce jour. Elle invite les parents à le lire consciencieusement et compte sur leur esprit civique pour le respecter. Aucun test salivaire n'est à ce jour prévu sur l'école.

- **Travaux**

Mme Mosbach rapporte qu'elle n'a pas de retour de M. Laborde (DST) concernant les travaux demandés malgré sa demande réitérée à chaque mail d'envoi et à chaque Conseil d'école. Elle suggère la mise en place d'un cahier de liaison entre les services techniques et l'école qui resterait sur site et faciliterait le suivi des travaux en cours ou restants. Mr Prémont lui répond que les travaux sont généralement pris en compte mais que Mr Laborde ne fait pas le retour volontairement.

De plus, suite à sa visite l'an passé, la commission de sécurité a demandé le désencombrement de l'école. La date programmée initialement a dû être annulée pour cause de confinement (mars 2020).

Une nouvelle demande a été faite au 15/01/21 à laquelle Mr Laborde n'a pas donné suite et réitérée au 5/02/21, dans l'attente d'une coordination enseignantes/services techniques afin de réaliser sans erreur ce désencombrement (le mobilier étant dispersé au milieu d'autres un peu partout dans l'école). Mme Mosbach précise que tout avait été évidemment étiqueté avant de lancer la demande. Mr Prémont indique qu'il va faire un retour à Mr Laborde.

Mr Raynaud déplore que le portail principal ne puisse toujours pas être bloqué en position ouverte et que les barrières amovibles de sécurité de l'entrée principale soient branlantes et potentiellement dangereuses pour les enfants qui y grimperaient. Mme Mosbach précise que ces barrières doivent rester amovibles pour permettre l'accès aux prestataires et aux pompiers.

Mme Herriau revient sur les nombreuses demandes de pose de verrous dans les classes qui n'ont toujours pas abouti.

- **Equipement informatique**

Pour rappel, l'équipe enseignante souhaiterait l'accès à internet dans toutes les classes. La mairie a fait chiffré une installation internet filaire et a voté la dotation d'un ordinateur portable pour l'équipe enseignante (budget 2021). Mme Mosbach remercie la municipalité au nom de toute l'équipe.

- **Budgets municipaux** Mme Benoist (comptabilité mairie) ne peut fournir le montant alloué par enfant et conseille de se baser sur celui de l'an dernier. A savoir environ 90 euros repartis ainsi :

Début février, Mme Lalanne (Inspectrice de circonscription) a annoncé l'ouverture d'une classe supplémentaire aux Lutins à la rentrée 2021. Au vu de cette nouvelle problématique qu'engendrent les conséquences d'une ouverture, Mme Mosbach a informé Mme le maire par courrier.

Mr Prémont dit que l'école étant prévue pour accueillir 7 classes, elle devrait fonctionner pour 5 et ne comprend pas le refus de Mme Mosbach.

Mme Mosbach répond qu'elle ne refuse pas l'occupation des salles de classes par une association. Elle explique qu'il y aura à la rentrée 2 classes de PS pures (23 et 24 élèves), nécessitant 2 dortoirs et des toilettes. Le 2ème dortoir étant situé entre les salles de classes prévues pour l'association. Elle précise également que les cours de l'association d'arts plastiques ont lieu pendant et hors temps scolaires. Il y aura donc des croisements entre enfants et adhérents. Les modifications de fonctionnement qui en découlent sont donc des éléments importants à connaître afin de résoudre cette problématique de locaux de la mairie en respectant au mieux les besoins et conditions sanitaires, de sécurité, d'hygiène mais avant tout de travail des enfants.

Mme Mosbach précise également que les 2 fermetures de classes au Pin Vert maternelle et élémentaire, libèrent 2 salles de classes en maternelle.

Elle réitère son désir de répondre à cette problématique et regrette d'avoir mal été comprise.

Mr Prémont dit qu'il comprend mieux la demande de Mme Mosbach au regard de ces nouveaux besoins évoqués. Mr Prémont tiendra Mme Mosbach au courant de l'évolution du dossier.

Mme Mosbach, après s'être assurée qu'il n'y ait plus de questions, clôture ce conseil d'école.

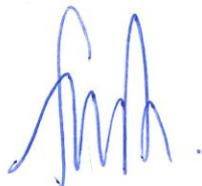
Secrétaires de séance : Mme Marina Petit (EN), Mme Emilie Herriau (parent Paradisscoleyre)

Fin du conseil d'école : 20h25.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 15 Juin 2021.

Fait à Le Barp, le 04 mars 2021

La Directrice, Mme Mosbach  
Présidente du Conseil d'École



Les Secrétaires de séance :  
Mmes Petit et Herriau

E. HERRIAU  


M. PETIT  
